pour les dépêches, et d'un wagon-lit de la Compagnie internationale pour les voyageurs allant aux Indes, a transporté pendant l'année 1883, 41,219 sacs de dépêches.

Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par Calais et Douvres pendant la même année, a été de 223,430 passagers et de 101,727 sacs de dépêches.

## LA GRÈVE DU CATEAU

Six des individus qui ont été arrêtés samedi dernier à l'occasion des troubles du Cateau ont comparu mercredi devant le tribunal correctionnel de Cambrai.

La *Gazette de Cambrai* rend ainsi compte de l'affaire ; elle rappelle d'abord les troubles du samedi 29 décembre :

« A quatre heures et demie de l'après-midi six gendarmes de la brigade de Cambrai et un peu plus tard, quatre gendarmes de Solesmes, cinq gendarmes de Clary, quatre gendarmes à pied de Busigny arrivaient et maintenaient à grand peine la foule d'ouvriers qui s'accrut considérablement, vers huit heures du soir, moment de la sortie des fabriques.

» Les derniers arrivés prêtèrent main forte aux grévistes et les animèrent dans leurs protestations et leur résistance.

» Tout ce monde hurlait, vociférait et ne parlait rien moins que de pendre M. Lempereur dans sa maison.

» Les gendarmes et les agents de police faisaient bonne contenance et écartaient la foule. Pendant ce temps, des pavés énormes étaient lancés sur la façade de la fabrique et plusieurs pierres atteignirent tour à tour gendarmes et agents.

» Une heure plus tard, c'est-à-dire vers neuf heures, le bec de gaz qui éclairait la façade du bâtiment ayant été brisé par un pavé aux acclamations des émeutiers, la ligne des gendarmes fut forcée. « Entrons dans la fabrique, criait-on, mettons-y le feu et pendons Lempereur. »

» M. Lempereur n'avait pas attendu ce moment pour prendre la fuite : il avait escaladé une muraille et s'était réfugié dans l'établissement du gazomètre.

» Déjà les grévistes brisaient portes et fenêtres, ils allaient peut-être saccager les métiers et y mettre le feu, lorsque la foule, demeurée dans la rue cria en entendant le galop des chevaux : « la troupe ! la troupe ! »

» Ce fut un sauve-qui-peut général. Les grévistes entrés dans la fabrique se sauvèrent par la fenêtre de la loge du portier.

» Ce fut à l'arrivée de l'escadron du 9e dragons que les gendarmes purent se saisir de six émeutiers surpris en flagrant délit de menaces ou de voies de fait.

» Ces prisonniers, qui sont, des jeunes gens de 18 à 20, ont été amenés à Cambrai, après avoir été interrogés par le parquet qui s'était transporté sur les lieux de l'émeute ; les uns ont avoué, les autres ont soutenu qu'ils n'étaient pas coupables.

» L'huissier audiencier appelle les huit témoins. Ce sont : Cessart, gendarme à Cambrai ; Barthélémy, gendarme à Cambrai ; Noyelles, agent de police au Cateau ; Douches, id ; Douai, id ; Lacure, brigadier au 9e dragons ; Ocquemant, maréchal-des-logis au Cateau ; Lepan, caissier et Tourneur, employé de fabrique.

» Les cinq premiers prévenus sont poursuivis pour tapage nocturne et injurieux. Voici leurs noms : Henninot, Facon Clodomir, Lengrand Edmond, Obu Louis, Drancourt, Hannappe.

» Hennainot a jeté des pierres et fait du tapage : 8 jours de prison.

» Facon a lancé des pierres, fait du tapage et commis un bris de clôture en pénétrant dans la fabrique : 40 jours de prison.

» Lengrand a opposé avec violence de la résistance aux gendarmes Cessart et Barthélémy : 15 jours.

» Obu Louis a lancé des pierres : 8 jours.

» Drancourt, déjà condamné, a ramassé des pierres : 15 jours.

» Hannappe a lancé une pierre pendant le jour ; 6 jours.

» Tous sont condamnés, en outre, à 11 francs d'amende. »

[redacted]

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUHAMEL SEGARD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-Louis-Joseph DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1884, dans sa 53e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 5 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue de l'Ermitage, 12.

Les amis et connaissances de la famille GLORIEUX-SCOTMAAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Denis-César GLORIEUX, cafetier de la buvette du théâtre des boulevards, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1884, dans sa 42e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 5 janvier 1884, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le vendredi 4 dudit mois, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Sébastopol, 75.

Les amis et connaissances de la famille GHELEYNS-FORTRIE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Virginie FORTRIE, veuve de Monsieur Pierre Jean GHELEYNS, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1884, à l'âge de 88 ans, sont priés de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 6 janvier 1884, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 16.

[redacted]

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 2 JANVIER. — Noël Follet, Grande-Rue, fort Mullier, 5. — Julienne Marisal, boulevard de Strasbourg, 182. — Henri Delécluse, rue de l'Epeule, cour Lampe, 22. — Oscar Hespel, rue Bayart, 12 — Félix Facquez, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Julienne Rousseau rue Malplaquet, maison Castel. — Julie Thierry, rue du Curoir, 41. — Elise Mersiaen, rue de la Paix, 47.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 2 JANVIER. — Sidonie Heusesse, 6 mois, chemin des Couteaux, maison Duponchel, 14. — Marie Meese, 3 ans, rue d'Alger, 3 — Malvina Glorieux, 9 mois, rue Vauranson, 17. — Flore Wacrenier, 68 ans, ménagère rue Saint André, 10. — Clémence Descarpentries, 41 ans, ménagère, rue d'Alma, fort Fraszez, 51. — Georges Pieters, 1 an, rue de la Barbe d'Or, 14. — Sidonie Staelens, 8 jours, rue de Barbieux, fort Cr rrois, 1. — Laure Dubosquelles, 1 mois, rue d'Espagne. — Valérie Thierens, 3 ans, rue de Wasquehal, cour Saint Joseph, 9. — Jules Devos, 28 ans, tisserand, Hôtel Dieu. — Charles Foubert, 6 ans, Hôtel Dieu. — Inconnu, 35 à 40 ans, dans le canal, près le pont de Wattrelos. — Charles Gonieau 8 mois, rue Plutarque, 5.

MARIAGE du 2 janvier. — Henri Seynave, appareilleur à gaz et Victorine Dubocage, sans profession.

# BELGIQUE

BRUXELLES. — *Emprunt de fr. 7 millions de 1853.* — 31e tirage au sort : 31 décembre 1883. 866 *obligations remboursable le* 31 *mars* 1884.

N° 4368, remboursable par 25,000 fr.

N° 62905, par 10,000 fr.

Numéros 4067—20349—29159—45093—47397—48586—49347—49671—51884—69187 chacun par 900 fr.

Numéros 7945—18650—28196—33248—43899 45930—50006—56443—59782—60394 chacun par 500 fr.

Numéros 21940—49544 et 60205 chacun par 300f.

Les 15 numéros suivants sont remboursable par 200 fr.

7765—21502—32496—47408—60845—61869—16849—25413—32595—54945—61040—69389—17865—25699—38485

LIÉGE. — Notre correspondant particulier de Liége nous envoie la dépêche suivante :

Liége, 4 janvier, 2 h. s.

La police de Liége, vient d'arrêter dans cette ville, les auteurs d'un vol commis, il y a quelques jours, dans l'église Notre-Dame, de Tongres. Ces malfaiteurs y avaient enlevé des objets, en or et en argent évalués à 2,500 francs. Ils avaient en outre essayé de voler dans la même église pour une dizaine de mille francs d'autre objets. Mais ils avaient été dérangés dans leur besogne.

Ils avaient aussi pénétré dans l'église collégiale de Tongres, et essayé de voler le trésor évalué à un million de francs.

Ces voleurs sont d'origine allemande. Ils ont été pris au moment où ils émettaient de la fausse monnaie, à Liége.

LE KRACH D'ANVERS. — On écrit d'Anvers, à l'*Etoile* :

« Je vous mandais, avant-hier, que la Banque Nationale figurait parmi les victimes du krach pour 300 000 francs. Tout le monde le sait aujourd'hui, mais ce qu'on ignore généralement, c'est que cette perte est due à un vice du réglemen intérieur de l'institution. La chose vaut la peine d'être rapportée, ne fût-ce que pour servir d'enseignement.

» Le 24 décembre, la Banque nationale avait acheté à la maison Ghislain et Cie un chèque de 300,000 francs sur la Société marseillaise, payable à sa réception à Paris. Si ce chèque avait pu être envoyé immédiatement à Paris, il aurait été soldé le mercredi — le mardi, jour férié, ne comptant pas. Dans ce cas, la Banque nationale ne perdait pas un centime, puisque c'est le jeudi que la maison Ghislain et Cie a suspendu ses paiements.

» Il a fallu malheureusement, pour des raisons de centralisation administrative, que le bon passât par Bruxelles, d'où il est reparti pour Paris le jeudi matin par le premier train ; il y est arrivé trop tard ; le télégraphe, le précédant d'une couple d'heures, avait tranamis la nouvelle du désastre au correspondant de la Société marseillaise.

» C'est le cas de dire : faute d'un point, Martin perdit son âne.

» Présenté à Paris le mercredi, le chèque était payé et c'est la Société marseillaise qui eût supporté la perte à la place de la Banque nationale.

» Il est vrai que la Société marseillaise y est déjà pour 180,000 fr.

» La Dresder Bank perd, dit-on, plus de 300,000 francs ; le Crédit lyonnais environ 200,000 francs ; ce sont les plus gros créanciers de l'étranger, avec une banque anglaise, représentée dans la liste des victimes par un chiffre de 125,000 francs.

» A Anvers, le krach affecte presqu'exclusivement la haute finance. On m'a cité un courtier en diamants qui, pour lui seul et sans s'en porter beaucoup plus mal, a vidé un calice de 260,000 francs. L'opinion générale est que les victimes, à peu d'exception près, sont de taille à supporter le désastre sans faiblir. Il n'en est pas de même à Gosselies et à Charleroi, où la petite épargne a été cruellement éprouvée. »

— On écrit d'Anvers : Aux environs de la station du pays de Waes toute une partie d'un mur des nouveaux quais menace de s'écrouler et incline fortement vers le fleuve.

Les hangars sur les quais sont également menacés par suite du défoncement du quai. On craint un désastre considérable. Les ingénieurs de la Cie Hersent et Gourrexx qui exécute les travaux sont sur les lieux. On attribue cet effondrement aux dernières inondations.

# FAITS DIVERS

— Dimanche prochain, 6 janvier, M. Jules Ferry, accompagné d'un ou deux membres du cabinet, doit présider la cérémonie d'inauguration officielle de l'Exposition internationale de Nice.

LES DISCIPLES DE M. PAUL BERT. — Le *Journal de l'Oise* rapporte qu'à Houdainville un scandale s'est produit dans l'église de cette commune pendant la messe de minuit. M. l'abbé Gourdain venait de terminer la messe lorsque trois jeunes gens étrangers à la commune firent tout-à coup irruption dans l'église en criant : « Vive la République ! A bas la calotte ! A bas les curés ! A bas l'Eglise ! » Le curé s'avança vers eux et les engagea à se retirer ; mais, au lieu d'obéir, ils se mirent à bousculer quelques assistants et à frapper sur les bancs en criant : « Nous sommes ici chez nous et nous sortirons lorsque nous voudrons. » Pendant ce temps, les assistants, effrayés de l'attitude de ces énergumènes, se retiraient prudemment et au plus vite. Ce que voyant, les jeunes libertins entonnèrent le *Chant du Départ*, et sortirent en proférant des menaces et des propos erduriers.

— Les consommateurs attablés hier soir dans un café du boulevard Poissonnière, ont été témoins d'un curieux accident.

Deux joueurs de billard s'escrimaient avec passion, lorsque l'un d'eux, exaspéré par une série interminable de son partenaire, lança sa bille avec une violence extrême. Le carambolage eut lieu, mais, chose étonnante, deux des billes avaient pris feu en se choquant et avaient enflammé le tapis. Le propriétaire du café va poursuivre le fabricant qui lui a vendu ces dangereuses billes. Celles-ci se composaient d'un noyau en caoutchouc durci enduit d'un émail d'apparence de celluloid, puisque des fragments de cette enveloppe s'enflammaient au contact d'une allumette. Le patron du café a remis ces billes à des experts.

— Plusieurs secousses de tremblements de terre ont été ressenties dimanche en France dans des régions très diverses. Nous avons parlé de celle de Derignies.

A Argelès (Hautes-Pyrénées), une première secousse a eu lieu à quatre heures et demie du matin ; à neuf heures, elle s'est répétée ; enfin une troisième secousse s'est produite un peu plus tard et s'est prolongée cinq ou six secondes.

— Les bienfaits de la laïcisation dans les hôpitaux : ne croyez pas que je plaisante.

Les bonnes sœurs, à peine expulsées, se sont mises en quête de sacrifices à accomplir, de misères à soulager, de malades à soigner. Une soixantaine est partie pour Panama, où la mortalité sévissait cruellement sur les ouvriers employés aux travaux du percement.

Depuis qu'elles y sont, depuis qu'elles ont porté là l'expérience de leur charité et l'ardeur de leur infatigable zèle, la mortalité a diminué de deux tiers.

Revers de la médaille : on pourrait faire le même calcul à l'envers, et compter combien de malades sont morts dans les hôpitaux de Paris, qui, sans le départ des sœurs, auraient été sauvés par leur vigilance et leur dévouement.

— A la suite d'une querelle politique, suivie de voie de fait, un duel au pistolet a eu lieu hier, à la frontière belge, entre M. de W..., administrateur d'une grande compagnie d'assurances, et M. le comte de M..., ancien officier d'ordonnance du général B...

Quatre balles devaient être échangées à vingt pas.

M. de W... a été atteint, à la seconde reprise, au bras droit. Mais la balle, qui avait pénétré assez profondément dans les chairs, a pu être extraite séance tenante.

La blessure, quoique sérieuse, ne présente aucun danger grave.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

IL VIENT DE MOURIR à Marseille un riche propriétaire, qui avait réglé toutes les actions de sa vie sur le nombre sept.

Tout ce qu'il est d'usage de compter par douzaine, les chemises, les bas, les serviettes, il les comptait par septaines, il possédait sept chiens, sept chevaux et sept voitures.

Sept domestiques préparaient les sept mets dont se composaient les repas. Il avait toujours sept personnes à sa table.

Il réglait ses comptes le sept de chaque mois, et quand il montait en omnibus, au lieu de six sous, il en donnait sept.

Il ne s'était pas marié, par crainte d'avoir plus ou moins de sept enfants.

Il est mort le dix-sept de ce mois.

LE SUICIDE DE LA RUE DE RAMBUTEAU. — Ce matin, vers dix heures, une violente détonation mettait en rumeur les locataires du 103 de la rue de Rambuteau ; plusieurs personnes croyant à un crime montèrent au troisième étage d'où la détonation était partie ; une traînée de sang sortait de dessous la porte.

Grâce à une double clef, le maître de l'hôtel, M. Roger, pénétra dans la chambre et trouva, la tête fracassée par une balle, un locataire ; la cervelle avait été projetée à terre.

Il résulte de l'enquête que le suicidé, disant se nommer Paul Kretty, âgé de trente-deux ans, était venu demeurer, il y a huit jours, dans cet hôtel, en disant que son père devait lui envoyer de l'argent et qu'il était le fils d'un banquier de Lille.

Hier matin, il dit au logeur :

— Demain, il y aura de nouveau.

Aucun papier n'a été trouvé sur lui.

Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Une enquête est ouverte sur ce drame.

POUR LES PETITS OISEAUX. — Il existe dans la partie nord de l'Angleterre une *Société des petits oiseaux* formée de tous les enfants qui s'engagent à respecter les nids ; elle ne compte pas moins de 80,000 membres.

# TRIBUNAUX

### Grève des chauffeurs et matelots

Marseille, 3 janvier.

Quatre grévistes traduits aujourd'hui devant le tribunal maritime ont été condamnés à 6 jours de prison et 6 ou 8 mois de service à bord des navires de l'Etat. Onze autres ont été acquittés.


## JUSQU'AU JOUR DE L'AN

Un joli cadeau-prime sera offert à tout acheteur, à titre d'étrennes, dans les magasins de la Grande-Maison, 56 bis, Grande-Rue à Roubaix où les articles d'hiver seront vendus avec un rabais de 3 0/0 comme fin de Saison. 29791—2458


## A NOS LECTRICES

Nous recevons d'un grand nombre de dames des demandes de renseignements sur le mode d'emploi de la **Lotion regénératrice du Dr Saïdi**, que tout le monde veut employer comme cosmétique, à l'exclusion de tout autre, tellement est grand le succès de cette précieuse préparation. Il suffit, avec une éponge imbibée de cette eau merveilleuse, de frotter légèrement le cuir chevelu, matin et soir, pour arrêter immédiatement la chûte des cheveux, enlever toute trace de pellicules ; la calvitie disparaît après un court traitement. Nous rappelons que le dépôt des flacons à 3 fr. se trouve à Roubaix chez M. DEUX, médecin-pharmacien consultant. 2761—7874—21495

# NOUVELLES DU SOIR

*Dépêches de nos correspondants particuliers et* PAR FIL SPÉCIAL.

### M. J. Grévy et la révision

Paris, 4 janvier.

Outre les paroles officielles fort peu intéressante que le président de la République a prononcées aux réceptions du 1er janvier, il en a dit quelques autres plus intimes et moins insignifiantes qui n'ont été recueillies nulle part. S'entretenant en aparté, avec le président de la Chambre et les membres du bureau, des derniers incidents de la session, M. Jules Grévy a témoigné ses regrets de l'engagement relatif aux réformes constitutionnelles pris par le président du conseil.

Il lui a paru, disait-il, que c'était là une majorité achetée un peu cher et que peut-être aurait-il mieux valu ne pas obtenir le vote immédiat du budget avec les légers amendements qu'y avait apportés le Sénat que d'ouvrir si bruyamment la porte à la revision, dont le pays paraissait peu se soucier. Quand le Congrès sera réuni, disait encore le président de la République, sait-on jamais où l'on ira ? C'est un rendez-vous donné aux monarchistes qui peut avoir son danger.

### L'ajournement des élections municipales

L'*Officiel* de ce jour promulgue la loi par laquelle le renouvellement des conseils municipaux, élus au mois de janvier 1881 est ajourné jusqu'au premier dimanche du mois de mai 1884.

### Nouvelle demande de crédits

Paris, 5 janvier

Les trente-quatre millions de crédits votés en trois jours par la Chambre étant épuisés depuis le milieu d'octobre, le ministère de la marine prépare, en ce moment, un quatrième projet, portant ouverture d'un nouveau crédit minimum de vingt millions, destinés à couvrir les dépenses engagées depuis deux mois et demi.

Le gouvernement ne doute pas d'ailleurs que ce nouveau subside ne soit voté par les Chambres.

### M. Brisson successeur de M. Ferry

Paris 4 janvier

Les meneurs de l'Union républicaine, ayant renoncé à opposer une candidature à celle de M. Brisson pour le fauteuil de la présidence de la Chambre, s'efforcent maintenant d'empêcher que le nom de M. Brisson ne réunisse autant de voix que l'année dernière.

M. Brisson et ses amis désirent au contraire que le nombre de suffrages qui se porteront sur le président de la Chambre soit plus élevé que l'an passé.

Cette augmentation de voix donnerait à M. Brisson plus d'autorité, et lui permettrait à l'occasion d'accepter un autre rôle à la chûte de M. Ferry, qui est *plus prochaine* qu'on ne croit.

Dans ce cas, du reste, M. Ferry remplacerait M. Brisson à la présidence de la Chambre.

### La compagnie des Allumettes

La *Justice* publie une lettre que M. Leydet, député, a adressée à M. Labuze, sous-secrétaire d'Etat. Dans cette lettre, M. Leydet maintient les accusations qu'il a portées à la tribune contre la compagnie des allumettes.

### La mort de M. Duchâtel

On annonce la mort de M. le vicomte Napoléon Duchâtel, ancien député, ancien pair de France et actuellement vice-président de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

### Les cendres de Victor-Emmanuel

Rome, 3 janvier.

Les cendres de Victor-Emmanuel seront transférées samedi dans la chapelle centrale à droite en entrant dans le Panthéon.

### L'Egypte et le Soudan

Londres, 4 janvier.

Le Soudan est perdu pour l'Egypte. Le Soudan, c'est le Darfour, le Kordofan, les deux provinces équatoriales, Gondokoro, c'est le Sennaar, tout le pays limitrophe a l'Abyssinie dont le roi Jean s'est déjà emparé en partie, c'est Massaouah et tout le littoral de la mer Rouge jusqu'au golfe de Suez.

Baker-Pacha a donné l'ordre aux garnisons de ces provinces, à celles du moins dont les communications ne sont pas encore coupées par l'insurrection, d'avoir à gagner Souakim.

L'abandon de Massaouah, qui est une île facile à défendre, serait incompréhensible si on n'y voyait pas un premier gage donné à l'Abyssinie pour que cette puissance épargne les troupes égyptiennes fuyant devant les partisans du Mahdi et contraintes de passer à proximité de l'armée abyssinienne campée à Kassala, une ville dont elle vient de s'emparer comme le Mahdi est sur le point de s'emparer de Karthoum.

En présence d'une situation aussi grave, des instructions ont été télégraphiées aujourd'hui à M. Baring, pour qu'il exerce un contrôle plus direct sur le gouvernement du pays, mais toujours sous la forme de conseils, afin de ne pas engager la responsabilité de l'Angleterre.

### En Espagne

Madrid, 4 janvier

M. Fabra ayant demandé à la Chambre de Madrid, pourquoi des précautions avaient été prises sur la frontière des Pyrénées, le ministre de l'intérieur a répondu que c'était à cause des rumeurs fausses répandues dans les villages voisins de la frontière.

# BULLETIN DU COMMERCE

DEPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch & Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Le Havre, 4 janvier.

Ventes 200 b. Marché ferme.

Liverpool, 4 janvier.

Ventes 15,000 b. Marché ferme.

New-York, 4 janvier.

Middling Upland, 10 9/16.

Recettes aux Etats-Unis : 19,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 3/16, Savannah 10 1/16.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët.

Le Havre, 4 janvier 1884.

*Cours de clôture de New-York, du 3 janvier*

**Cotons**

| déc. | janv. | fév. | mars | avril | mai | juin | juil |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 10.75 | 10.80 | 10.96 | 11.11 | 11.26 | 11.40 | 11.51 |

| août | sept. | octob. |
|---|---|---|
| 11.60 | 11.27 | 10.86 |

Ventes du jour : 76,000 balles. — Marché ferme.

Recettes du jour : 19,000 balles contre 30,000 en 1882 et 23,000 en 1881.

Total de la semaine : 116,000 balles contre 192,000 en 1882 et 115,000 en 1881.

**Saindoux**

| jan. | fév. | mars | avril | mai | juin | juil. | août |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9.12 | 9.20 | 9.30 | 9.37 | 9.47 | 9.55 | 9.62 | 9.70 |

**Maïs**

| déc. | jan. | fév. | mars | avril | mai | juin |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 66 1/2 | 67 1/4 | 68 | 68 1/2 | |

**Cafés**

| déc. | jan. | fév. | mars | avril | mai | juin | juill. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 10.60 | 10.75 | 10.85 | 11.95 | 11.05 | 11.20 | 11.15 |

**Froment**

| janv. | fév. | mars | avril | mai | juin |
|---|---|---|---|---|---|
| 110 3/4 | 112 1/2 | 114 1/2 | 115 1/2 | 118 1/2 | 118 |

Roubaix, 4 janvier 1884.

LAINES

VENTES PUBLIQUES

Londres, 2 janvier.

Les courtiers ont décidé, dans une réunion qu'ils ont tenue hier, de fixer au 9 janvier les ventes publiques des laines communes.

6,500 balles, dont 2,200 de Perse et 1,000 de Russie, seront mises aux enchères.

Buenos-Ayres, 30 novembre.

Arrivages de la quinzaine environ 600,000 arr. ; ventes dito env. 600,000 arr. ; stock à ce jour env. 50,000 arr. Les affaires continuent à être rendues difficiles par suite des entrées limitées ; malgré les avis peu encourageants d'Europe on paie des prix élevés, surtout pour la bonne et belle laine. Ce sont surtout les acheteurs pour le Nord de la France qui opèrent.

Par suite du matériel insuffisant des chemins de fer il est probable que les laines entreront au marché très-lentement cette année, et que la saison se prolongera plus tard que d'habitude.

Les agneaux sont très recherchés à des prix complètement inabordables.

Nous maintenons nos cotations antérieures.

Les expéditions et engagements depuis fin sept. jusqu'à ce jour ont été de 21,967 balles (dont pour Anvers 3441 b/s) contre 29,665 b/s pendant la même période l'année précédente.

Peaux de moutons : Marché par continuation très ferme ; peau de matadero de la saison prima 2/3 à laine entière 28 à 30, bonne qté 26 à 27, qté second. 23 à 24, peau de campo prima 3/4 laine 29 à 32, bonne qté 26 à 28 rx, qté moyenne 24 à 25 rx, inf. et mél. 21 à 23 rx. En peaux d'agneaux les arrivages sont limités ; la bonne marchandise a obtenu 21 à 23, qté moyenne 18 à 20 et inf. 16 à 17 liv. st. la douzaine.

Anvers, 3 janvier.

On a vendu 49 balles La Plata suint.

Les importateurs ont décidé que les prochaines enchères de laines commenceront du 28 au 31 janvier suivant les quantités à exposer, qui seront déclarées le 17 courant.

Peaux de moutons. — On a vendu, n° 14, soit 19 balles dont 7 b. pelades, 9 b. prima et 1 b. secunda, de Montevideo, par *Dalton*, à fr. 1,75 le kilog.

Havre, 31 décembre.

Revue du 15 au 31 décembre.

*Débouchés*

52 B. Buenos-Ayres en suint, ancienne tonte, fr. 1,30 à 1,35.

86 b. Buenos-Ayres en suint, nouvelle tonte, 1,17 1/2 à 2,20.

1,754 b. Buenos-Ayres en suint, expédition,

81 b. Montevideo en suint, ancienne tonte 1,12 1/2 à 1,70.

161 b. Montevideo expédition.

4 b. Rio-Grande en suint, 1,40.

158 b. Chili pelades en suint.

15 b. Pérou lavées.

Importations de la quinzaine : 3,506 balles.

Débouchés : Ventes 396 b. — Expéditions directes 1,915 balles. — Total 2,311.

Stock à ce jour : 4,146 balles dont 3,894 balles Plata, contre 8,750 balles dont 3,082 b. Plata à pareille époque 1882.

L'époque étant peu favorable aux affaires en général, les ventes se sont bornées à 2 9 b. Plata, dont 86 balles Buenos-Ayres *nouvelle tonte* et 177 b. diverses provenances, sans changement dans les prix.

Les achats en Plata nouvelle tonte ayant encore été peu importants, nous maintenons les cours de l'ancienne tonte dans le tableau ci-contre.

Nos prochaines enchères ont été fixées au 15 janvier et jours suivants. Les renforts déjà arrivés et ceux qui nous parviendront jusqu'à l'époque de la clôture des listes donneront à ces enchères un grand intérêt la plus grande partie des Laines qui y seront présentées étant de la nouvelle tonte et formant un très beau choix.

*Peaux de mouton.* — Importations : 22 balles Plata expédiées directement. — Ventes : 2 balles Punta-Arenas, à f. 1,35. — Stock : 35 b. Plata, 205 ballots Cairots salés verts.

Revue du commerce des laines sur la place de Marseille pendant l'année 1883.

Au 1er Janvier notre stock s'élevait à 35,151 balles, c'était le reliquat d'une année qui avait été marquée par une baisse progressive : aussi les débuts de celle-ci ont été généralement calmes, avec prix en faveur des acheteurs.

Février : Nous enregistrons pendant cette période un chiffre plus important de transactions, sans que pour cela nous puissions relater la moindre amélioration dans nos cours.

Mars : Nos détenteurs voulant faciliter l'écoulement de leur vieux stock, avant l'arrivée des laines de la nouvelle tonte, il en résulte un peu de baisse sur les cours précédents. C'est vers le milieu de ce mois que les détenteurs des Laines de Maroc se décident à les mettre aux enchères, pour en forcer la vente ; sur 3,646 balles exposées, 1,648 balles sont adjugées avec une baisse de 5 à 80/0.

Avril : S'est écoulé avec un petit courant de transactions. A l'exemple des détenteurs des laines de Maroc, ceux des laines de Perse y tentèrent une vente publique d'une partie de notre stock dans ces sortes : 1,998 balles furent, en conséquence, offertes en vente publique ; mais toutes furent retirées à cause de la tenacité des vendeurs, qui ne voulurent pas faire de concessions sur leurs prétentions.

Mai : Eût plus d'entrain dans les ventes, mais sans améliorations dans les cours. C'est ainsi qu'à la fin de ce mois notre stock se trouvait réduit à 26,907 balles.

Juin : Les arrivages des laines 1re tonte de Georgie donnent une certaine activité à notre marché ; d'autant plus que leur qualité se trouve être généralement bonne ; aussi presque toutes les pertils arrivées sont vendues à leur débarquement.

Juillet : Nous constatons dans ce mois un bon mouvement d'affaires. Malheureusement nos arrivages sont beaucoup moins importants que les années précédentes ; et c'est ainsi que notre stock, au lieu de s'augmenter comme toujours à cette époque de l'année, ne fait que baisser chaque semaine parce que les sorties dépassent les entrées. A la fin de ce mois nos existences totales ne sont plus que de 20,952 balles.

Août : Sans atteindre le chiffre du mois précédent, les ventes ont pourtant été supérieures à une moyenne ordinaire. Mais ce qui les rend difficiles, c'est surtout le manque d'assortiment de notre stock.

Septembre : Les mêmes causes produisent les mêmes effets : l'essor des transactions est en partie arrêté par le déficit dans nos arrivages. Cependant, tenant compte de cette situation, on peut dire que les ventes ont eu un bon chiffre moyen pendant toute cette période.

Octobre : Les laines de Georgie seconde tonte commencent à nous arriver et donnent ainsi de l'aliment à notre marché. D'autre part, les détenteurs des Laines de Maroc, en se décidant à faire un peu de baisse sur leurs prétentions, parviennent à vendre quelques parties en magasin, et c'est de la sorte que durant ce mois les ventes ont été assez actives.

Novembre : Par continuation les ventes de Georgie à leur débarquement donnent un grand appoint au chiffre des transactions en toutes sortes qui ont eu lieu pendant ce mois, durant lequel nous constatons une bonne activité. Toutefois, nos cours n'ont cessé de s'affaiblir progressivement.

Décembre : Malgré une fin d'année, qui est toujours une époque d'un grand ralentissement dans les ventes, les affaires ont conservé un bon mouvement régulier ; et cela au détriment de notre stock qui se trouve réduit à cette date au chiffre de 48,232 balles.

Après avoir donné les phases diverses qui se sont produites mensuellement sur notre article, et après avoir constaté la baisse constante qui prévaut depuis plusieurs années, nous avons voulu nous livrer à la recherche des cours équivalents à ceux actuels. Pour y arriver, il nous a fallu nous reporter jusqu'à l'année 1848, alors que par suite d'une des plus grandes paniques commerciales qui se soit ressentie, il y eut sur nos cours un véritable effondrement.

De la comparaison des prix de cette époque avec nos derniers cours il résulte ceci :

1° C'est que les laines à peigne du Levant sont aux mêmes prix qu'en 1848 ;

2° Que le cours des laines à cardes est de 10 à 15 pour cent plus bas actuellement qu'en 1848 ;

3° Que seules les grosses et fortes laines à matelasserie ont conservé une situation exceptionnelle, et qu'elles valent encore aujourd'hui de 25 à 30 pour cent plus cher qu'en 1848.

Ce sont ces prix si extraordinairement bas qui ont été la seule cause de la diminution dans nos importations, attendu qu'arrivées à des cours très bas, les laines restent en partie sur les lieux de production, où elles se vendent à la consommation locale.

On remarquera dans notre tableau comparatif de nos importations dans ces trois dernières années que notre service direct d'Australie n'a eu pour résultat que de nous amener à peu près seulement des laines en transit pour Londres. C'est que le tarif de notre chemin de fer était jusqu'à ce jour beaucoup trop élevé pour qu'il en fût autrement. A la suite des démarches de notre Chambre de commerce et des pétitions de notre Société pour la défense du commerce, les administrations des chemins de fer se sont ravisées ; elles viennent de faire homologuer par le ministre un tarif spécial aux laines d'Australie de fr. 37 la tonne pour Roubaix-Tourcoing avec le même privilège pour les laines séjournant pendant trois mois dans nos Docks.

Dans ces conditions espérons que notre ville va devenir un entrepôt des laines d'Australie pouvant desservir le midi et le nord de la France comme aussi la consommation étrangère.

Pendant l'année 1883 le chiffre total de nos importations s'est élevé à 95,578 balles.

Celui des ventes a été de 86,036 balles.

Notre stock à ce jour est de 18,232 balles.

Marseille, le 28 décembre 1883.

H. CAUNE,

Courtier inscrit près le Tribunal de Commerce de Marseille.

LA VILLETTE, 3 janvier. — Bœufs amenés, 2,199, poids moyens 354, 1re qualité 1.82, 2e 1,60 prix extr. 1,20 à 1,86. — Vaches, 1,035, p. 230, 1re qual. 1,76 2e 1,50, 3e q. prix ext. 1,12 à 1,80 Taureaux, 57 p. 380 1re qual. 1,60, 2e 1,48, 3e qual. prix ext. 1,30 à 1,64. — Veaux, 1,164, p. 81, 1re qual. 2,20, 2e 2,10, 3e 1,80, prix extr. 1, 0 à 2,30. — Moutons, 11,560 p. 20, 1re qual. 2 14, 2e 1,98, 3e 1,84 prix ext. 1,64 à 2,20. — Porcs gras, 4,760 p. 87, 1re qual. 1.32, 2e 1,28, 3e 1,22 prix ext. 1,16 à 1.34.

PARIS, 3 janv. — *Huile de colza* : courant 76 2/, février 76 50, mars avril 76 7, 4 d mai 77 .. — *Huile de lin* : courant 55 , février 55 50, mars avril 6 25 4 de mai 57 . — *Spiritueux* : courant 46 , février 46 50, mars avril 47 50, 4 de mai 49 .. — *Sucres bruts*. 88 degrés disponibles 47 25 à 47 50 — *Sucres blancs*. n° 3 : courant 55 25, février 55 50, 4 de mars 56 75, 4 de mai 57 50. — *Sucres raffinés* : 102 . à 103 .. — *Farines 9 marques* : courant 50 75, février 51 50 mars avril 53 , 4 de mars 54 5 . — *Marque Corbeil* : 57 .. — *Blés* : courant 24 . février 24 50, mars avril 25 , 4 de mars 26 .. — *Seigles* : courant 15 50 février 15 75, mars avril 15 75, 4 de mars 16 75

**Marché aux Huiles de Lille**

Cours du 3 janv.

| | Huiles l'hectolitre | Graines l'hectolitre | Tourteaux les 100 kil. |
|---|---|---|---|
| Colza | .. .. | 20 .. à 26 . | 17 50 à 18 50 |
| — épuré p. q. | .. .. | .. .. | .. .. .. .. |
| Œillette b. goût | .. .. | 28 .. 30 .. | .. .. .. .. |
| — rouase | .. .. | .. .. | .. .. .. .. |
| Caméline | .. .. | 16 .. 17 .. | 17 .. 18 .. |
| Chanvre | .. .. | 15 .. 16 .. | 15 .. 16 .. |
| Lin du pays | .. .. | 20 .. 21 50 | 25 .. .. |
| Lin étranger | .. .. | 20 .. 21 .. | 21 .. 25 50 |

*Cours précédents*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Huile de colza | .. | 75 | .. .. |
| Huile épurée pour quinquet | .. | 81 | .. .. |
| Lin du pays | .. | 75 | .. .. |
| Lin étranger | .. | 50 | 50 .. |
| Caméline | .. | .. | .. .. |
| Chanvre | .. | .. | .. .. |

LILLE, 3 janv. — *Huile de colza* 100 kilogr. net, expédiable en courant of. 49 50. Id. sur mois 7 à 9 .. .. Id. en paiement 3 à 6 inclus. numéro 1, 136 10 